

L'ACTION SYNDICALE N'EST PAS UN CRIME



Le secrétaire de la section SUD Collectivités Territoriales de Noyon (60), Olivier CHABENAT, vient d'être révoqué de la fonction publique après 20 années de bons et loyaux services au profit des habitant.es de sa commune.

ET POURTANT, A NOYON, TOUT AVAIT « BIEN COMMENCE »

Lors de sa prise de fonction en 2021, la Maire de Noyon n'avait pas lésiné sur ses priorités en direction du personnel, le « bien-être », « la transparence », son ouverture « à la discussion »... Elle sera très vite démentie par les faits, et notamment deux rapports de la médecine du travail mettant en évidence le « mal être et la souffrance au travail », « une charge de travail trop intense », « l'ambiance catastrophique », « les coupes budgétaires », « l'absence de recrutements »... et « les chefs qui ne disent pas bonjour ». Une procédure judiciaire est d'ailleurs engagée contre la maire et plusieurs cadres de la collectivité, pour « des faits de harcèlement ». **Qu'à cela ne tienne, la ville s'est séparée du service de médecine préventive...**

UN SYNDICALISTE QUI NE SE RESIGNE PAS, UNE JUSTICE QUI LUI DONNE RAISON, UNE MAIRE QUI PERSISTE

Face à la dégradation rapide et profonde des conditions de travail des agent.es de la commune, sous l'impulsion d'Olivier, le syndicat SUD CT a combattu la situation, organisant une grève et une grosse manifestation en mai 2024. Résultat, une répression sans précédent, avec des attaques et des méthodes plus détestables les unes que les autres. Deux agents, en service commandé, ont témoigné contre Olivier et viennent d'être condamnés pour « diffamation »...

Le conseil de discipline convoqué le 2 octobre, pour le faire taire, a rendu son avis : « ne pas sanctionner Olivier », démontant un par un les reproches et arguments de la ville de Noyon.

Qu'à cela ne tienne, la Maire faisant fi de cet avis et de toutes les décisions de justice vient de révoquer notre camarade Olivier.

POUR LA MAIRE DE NOYON, UN BON SYNDICALISTE EST UN SYNDICALISTE MIS A LA PORTE

Pour la Maire de Noyon, l'important n'est pas la qualité du travail des agent.es, c'est leur docilité, leur silence, leur peur. Ce qui est reproché à Olivier CHABENAT, c'est de remplir ses mandats avec conviction et de lutter mordicus pour un service public de qualité mis en œuvre par des agent.es respecté.es. Ce qui est reproché à Olivier, c'est son efficacité, son engagement !

La fédération SUD CT condamne l'avalanche de répression antisyndicale, notamment dans les collectivités territoriales. A 6 mois des élections municipales il est urgent de rappeler aux futur.es élu.es que le respect des agent.es du service public local doit être le 1er de leurs engagements. Sans nous, pas de service public.

La fédération SUD CT appelle à la solidarité et soutiendra Olivier pour faire casser cette scandaleuse révocation.

Paris, le 21 novembre 2025